
SINGAPOUR – Processus de révision de l’affirmation d'engagements
Mercredi, 26 mars 2014 – 08h30 à 10h00
ICANN – Singapour, Singapour

STEVE CROCKER: [...] Il y a certainement des séances beaucoup plus intéressantes ailleurs. J’ai essayé une petite blague ce matin en tout cas.

Alors, le processus d’engagement et les questions qui y sont liées, je veux me concentrer sur l’aspect général et sur le deuxième processus de révision de responsabilité de transparence qui a été mené l’année dernière et dont les recommandations ont été analysées maintenant, et auxquelles on a répondu maintenant. Et j’espère que cela va pouvoir donner lieu à une discussion entre nous sur des questions plus larges.

Donc, aperçu général des recommandations, voir le processus et le statut actuel et les discussions actuelles. L’équipe de révision a fait un merveilleux travail pendant toute l’année dernière et a respecté le délai du 23 Décembre de l’année dernière. Il a donné lieu à plusieurs recommandations, et à la lumière des expériences précédentes ATRT1 et des autres révisions, il y a encore un petit nombre de recommandations, au nombre de 27 me semble-t-il pour l’ATRT 1. Mais comme on en a eu l’expérience lors des processus de révisions précédents, la plupart d’entre elles ont plusieurs parties. On parle ici de composantes.

Outre les 12 recommandations, il y a des composantes qu’on utilise pour prendre des actions et il y a en tout 51 composantes. Ces douze

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

recommandations se regroupent dans huit domaines, elles figurent ici à gauche: résultats et pratiques de travail, politiques, mises en œuvres, fonctions exécutives, recommandation 4, transparence et appel des processus de prises de décisions 5, 7, 9, opérations du GAC et interactions numéro 6, multilinguisme, recommandation 8, délibération intercommunautaire, recommandation 10, l’efficacité du processus de révision de l’affirmation de l’engagement, il s’agit de la recommandation 11, et enfin, la recommandation 12, responsabilité et transparence financière.

Les composantes figurent dans la troisième colonne et la dernière colonne concerne le groupe d’administration qui traite chacune de ces recommandations.

On va avancer dans la présentation et je vais revenir ensuite sur cette diapo. Donc les attentes générales sont que l’équipe de révision fait des recommandations, les envoie aux administrations et, par magie tout est mis en œuvre. Malheureusement, on n’est pas magicien donc il faut travailler ici. On a passé beaucoup de temps à essayer de démêler les détails de ce processus et la traduction de ces recommandations dans les faits.

Donc, cette équipe de recommandation a donc donné lieu...cette équipe de révision a donné lieu à 12 recommandations, 51 composantes, d’abord une révision de l’équipe, la première question qui est posée par rapport à chacune de ces 51 composantes comprenons-nous exactement de quoi il en retourne? Donc c’est le lien entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent. En principe il n’y a pas de question qui se pose ici, mais s’il y en a, ce qu’on a à faire, c’est retourner vers les gens



qui ont élaborés ces recommandations et leur demander de quoi il s’agit exactement.

Deuxièmement, évaluation pour savoir si c’est faisable, si c’est viable. Si cette recommandation n’est pas viable, on contrôle rapidement. Et quatrième étape qui concerne plus le fond, comment le mettre en œuvre? Il s’agit d’une évaluation des ressources du temps. Qui a la responsabilité de lancer? Qui va s’en charger? Il ne s’agit pas d’un plan encore finalisé, et ça n’est bien entendu pas un engagement, c’est une évaluation de l’ampleur de l’engagement qu’on prendrait si on répondrait oui, et pour avoir une idée générale de la façon de procéder. Puis l’étape suivante: recommandations du personnel, elles ne sont pas contraignantes par rapport à quiconque, il s’agit de contributions au haut conseil d’administration. Donc, nous voyons quel est le point de vue du personnel et c’est tout à fait utile.

Je vais faire une pause ici, passer à la diapo suivante et revenir ensuite.

L’idée des recommandations du personnel et de la décision finale du conseil d’administration, viennent d’une nomenclature. Il me semble qu’il s’agit d’un processus de recommandations du conseil d’administration qui remonte à plusieurs années maintenant. D’abord on adopte la recommandation dans le principe, sans modification, ou on rejette la recommandation en expliquant les détails, les motifs de manière détaillée. Une fois que ce travail est fait, sans le transmettre au conseil d’administration, le processus du conseil d’administration est divisé en deux. Le conseil d’administration le renvoie aux comités concernés et nous allons gérer le processus de ces 51 composantes en

les renvoyant aux différents comités qui vont les étudier et faire des recommandations au conseil d’administration.

A l’étape six, le conseil d’administration va les adopter formellement ou en tout cas prendre des décisions par rapport aux résolutions. Nous nous engageons à passer toutes les étapes jusqu’à l’étape six d’ici au 30 Juin. Bien entendu s’il y a une manière de mettre en œuvre les choses dans ce délai, ce sera très bien, mais la demande formelle que l’on entend, c’est de prendre ces décisions et de suivre le processus de mise en œuvre. L’objectif de ce processus est d’en faire un processus transparent.

La décision qui a été prise, c’est que chacune de ces composantes est associée à une série de phases, de jalons importants, et de faire un rapport à chaque fois que ses jalons sont accomplis avec des objectifs fixés.

Et enfin, dernière étape, un certain type d’audit, un mécanisme qui va s’adapter à toutes les recommandations, mais donc un contrôle explicite pour vérifier que tout cela a été fait.

Donc, revenons en arrière sur la diapo précédente. Cette étape cinq où nous avons plusieurs groupes qui sont impliqués, vous voyez ici dans la dernière colonne... la dernière colonne concerne les groupes au sein du conseil d’administration qui vont s’occuper de telle ou telle recommandation. On a le comité sur la gouvernance qui s’occupe des trois premières recommandations, puis le groupe de travail qui travaille avec le GAC sur les recommandations qui s’appliquent au GAC, ensuite multilinguisme, on a demandé à Sébastien de s’y pencher, de demander

s’il a besoin d’aide, mais normalement il ne devrait pas y avoir de problème ; puis le BGRI et le GAC vont se pencher sur les opérations et les interactions du GAC, le comité sur les améliorations structurelles va se pencher sur la responsabilité et la transparence financière. Et je crois que là j’ai repris toutes les colonnes et les recommandations.

Donc, là, il nous reste encore 4 composantes qui n’ont pas passées l’étape 1, j’en ignore la raison, mais ça devrait être réglé d’ici peu, et cinq autres qui n’ont pas encore passé l’étape de la faisabilité ou vérification formelle. On est en train d’évaluer les ressources actuellement.

Et 33 ont passé l’étape des recommandations du personnel, et ces recommandations sont divisées en 26 sans modification, sept ont accepté les modifications et aucune comme je l’ai dit n’a été dans un cas de figure où on a dit non, on n’est pas d’accord, rien ne va ici.

Il s’agit donc de deux tiers des composantes qui ont passé l’étape 4, et si les comités qui travaillent dessus considèrent qu’elles sont satisfaisantes, ce travail devrait se poursuivre de manière fluide. Le délai c’est le 30, on en est en Juin...en Mars, le délai est en Juin, donc l’objectif est de continuer fermement ce travail. Le conseil d’administration va se réunir sous forme de retraite à la fin du mois d’Avril.

Il y aura une réunion formelle également lors de la réunion de Londres, en Juin. Mais il s’agit ici d’un projet prioritaire qui va être géré en tant que tel. Jamie qui est ici, est en train de le superviser, il nous en fait rapport régulièrement, et il va partager avec la communauté l’évolution

de ce projet. Et j’espère d’ailleurs pouvoir très prochainement féliciter chacun des comités pour une finalisation rapide.

Donc voilà un résumé du processus détaillé dans lequel on s’est lancé, de toutes les étapes qui sont en jeu. Une personne qui participe au comité, qui participe à toute l’organisation, l’objectif est ambitieux, de pouvoir améliorer le processus de la manière escomptée. Donc c’est là qu’on ouvre la discussion, qu’on vous demande votre participation.

Avons-nous une participation à distance? Non ça ne semble pas être le cas, les personnes dans la salle vont pouvoir participer. Donc le contexte de tout ce débat sur la responsabilité, comment pensez-vous que ces révisions devraient évoluer, avancer, vos points de vue nous intéresse. Comment pouvons-nous améliorer la communication autour de ce processus de révision afin de parvenir à une plus grande sensibilisation, une plus grande participation?

Sur ce, j’aimerais demander aux personnes qui m’entourent ici, du panel, si elles souhaitent intervenir, sinon dans la salle? Il y a des membres actifs de l’équipe de révision, sinon il y a une autre personne dans la salle, de l’équipe de révision? Larissa et Alice, qui ont beaucoup soutenu ce travail, et donc ce sont les seules personnes qui ont participé à ce processus, les autres n’y ont pas participé, sont neutres donc. Soit nous mettons à profit ce moment pour échanger.

Ah, toujours là à son poste, Chuck.

CHUCK GOMES: Chuck Gomes au micro. Merci. C’est une approche impressionnante par rapport à ces recommandations. J’ai été pour ma part impressionné par le travail de l’équipe de révision, excellent travail. Il y a une chose que je n’ai pas bien comprise. L’équipe de révision identifie également dix recommandations de l’ATRT1 qui n’ont pas été totalement finalisées, comment cela s’intègre dans le processus que vous venez de décrire?

STEVE CROCKER: Bien au risque de ... Steve au micro. Au risque ... laissez-moi vous dire ce dont il me semble me souvenir: elles sont toutes là ces recommandations, mais plutôt que de les distinguer, elles sont finalement intégrées à l’intérieur des recommandations dans les domaines dont elles relèvent.

Donc, c’est dans ces douze nouvelles recommandations, il y a les anciennes recommandations de l’ATRT1. J’aimerais pouvoir avoir une diapo qui vous montre ce lien un peu plus en détail. Est-ce que Fiona ou Larissa souhaite ajouter quelque chose à ce que je viens de dire? Non ce n’est pas le cas?

PAUL FOODY: Bonjour, Paul Foody au micro. Est-ce que le retrait des Etats-Unis du rôle de gestion d’Internet va avoir une incidence sur l’affirmation d’engagement.

STEVE CROCKER: Steve au micro. D’abord ce rôle concerne les fonctions de l’IANA.



PAUL FOODY: Paul au micro. Oui je sais, mais du point de vue de l’affirmation de l’engagement, est-ce que ces engagements vis-à-vis du gouvernement des Etats-Unis? C’est bien ça? J’ai raison?

STEVE CROCKER: Steve au micro. Oui je crois que ce qu’on comprend c’est qu’il s’agit d’engagement vis-à-vis du monde, de la communauté mondiale. Cette affirmation d’engagement est écrite ou rédigée comme un document signé par l’ICANN et le gouvernement nord-américain. Mais il s’agit d’un engagement aux yeux du monde.

Je ne pense pas qu’il y aura de changement dans le processus de révision, à l’exception de ce qui est recommandé pour les améliorer.

Jamie, tu en connais un peu plus sur ce sujet, tu veux intervenir?

JAMIE HEDLUND: Jamie Hedlund au micro. Je ne sais pas s’il y a un lien entre la transition de l’IANA proposée et l’ATR2 et sa mise en œuvre. Ces deux accords ont toujours été séparés et l’affirmation d’engagement a toujours couvert tout, l’IANA et les fonctions de l’IANA concernent l’IANA.

PAUL HOODY: Paul au micro. Oui mais c'est dans l'intérêt du monde. Donc, si le gouvernement nord-américain s'aperçoit que ses engagements n'ont pas été remplis, alors qu'est-ce que cela pose comme précédent?

STEVE CROCKER: Steve. Les engagements ont été remplis. Donc, le problème ne se pose pas. Mais comme vous l'avez dit, le lien est là. Merci.

Sébastien, est-ce que tu souhaites ajouter quelque chose?

SEBASTIEN BACHOLLET: oui je voulais...même si... Sébastien Bachollet au micro. Si cela vient de l'affirmation d'engagement, c'est l'équipe de révision qui doit s'en préoccuper. Cette équipe vient de l'intérieur de l'ICANN et de l'extérieur de l'ICANN. C'est eux qui représentent le monde. Nous devons nous engager vis-à-vis d'eux en tant que bureau de conseil pour leur donner ce qu'ils ont requis. Si nous avons une affirmation d'engagement, demain si nous en avons une, nous allons nous préoccuper de cela. Le rôle va changer, donc il va falloir qu'on change comment on voit l'évolution de cette organisation.

PAUL HOODY: Paul au micro. Comme on voit les gens qui sont là ce matin, on voit très bien que ce n'est pas un problème très important.

SEBASTIEN BACHOLLET: Je ne pense pas que ce soit le cas, nous avons déjà une session sur ce sujet lundi soir, et il y a beaucoup d'autres réunions qui se chevauchent

en ce moment. Vous ne pouvez donc pas assumer parce qu'il y a peu de gens dans cette salle que ce n'est pas un sujet important pour la communauté.

C'est une des raisons de cette réunion. C'est pour ça que nous voulons proposer de réorganiser les réunions dans l'avenir, à cause de cela justement.

JONATHAN ZUCK:

Excusez-moi. Moi je suis toujours... je suis très intéressé. J'ai une voix très très forte.

J'ai deux, trois questions. Je suppose qu'il n'y a pas de questions immédiates à ce sujet. Ce n'est peut-être que des commentaires en fait. Un de mes commentaires c'est donc: est-ce qu'il y a une intention dans le processus alors qu'il évolue? Une notion de réviser les recommandations de l'équipe précédente pour voir ce qu'ils ont accompli, ce qu'ils devaient accomplir au départ. Est-ce qu'il y a un élément qui se répète? Est-ce qu'il y a des implications? Si c'est le cas, dans les choses qui n'ont pas été faites durant le délai de la révision.

Donc ma question finale c'est, je voudrais demander, je ne voudrais pas le faire de façon incendiaire, parce que j'ai l'impression qu'à chaque fois les conversations, le ton s'élève. Mais j'ai vraiment apprécié les explications au niveau de la stratégie de la mise en œuvre, et toutes les étapes, et surtout les jalons qui sont associés à cette mise en œuvre.

Ce qui m'intéresse, c'est de passer en détail un peu plus, pour savoir si un jalon manque, est-ce qu'on pourrait mettre ça dans le processus et

s’assurer qu’il y ait quelque chose d’important qui se passe à ce niveau-là, s’il y a un jalon qui manque? Evaluer pourquoi telle ou telle chose ne s’est pas passée. Pour nous assurer que le prochain jalon ne soit pas manqué. Donc la responsabilité soit là avec la transparence, c’est ça que je voudrais obtenir de ce processus. Si je manque un de ces jalons, quelles sont les implications?

STEVE CROCKER: On tire sur le manager. Oui j’allais demander est-ce que James va perdre son travail?

JONATHAN ZUCK: Au lieu de tirer sur le manager, est-ce que le manager devrait obtenir de l’aide? Est-ce qu’on devrait avoir quelque chose qui soit mis en place dans la stratégie pour incorporer quelque chose qui traiterait du fait qu’un jalon a été manqué?

STEVE CROCKER: Oui nous parlerons un peu plus de ça, Ray, le manager en charge, le manager principal va s’en occuper.

RAY PLZAK: Oui d’abord il y aura certainement un plan de projet pour voir si tout est bien. Il y a toujours une évaluation de risques qui l’accompagne, qui accompagne un plan de projet. Lorsque vous aurez un tel plan, vous

allez voir ce que vous allez faire, ce que vous allez évaluer, de savoir si les choses ne vont pas être faites à temps.

Il y aura des mesures prises de mise en place. On doit arriver à un point où on n’aura pas besoin d’aller tirer sur Jamie et faire quelque chose pour que le processus avance.

Pour répondre à votre première question, quand il s’agit de se préparer pour la prochaine révision, quand au regard de la diapo que Steve a montré tout à l’heure à propos des processus, je crois le numéro 8, l’évaluation de ... Il faut mettre en place un rapport de mise en œuvre dis donc. Il faudrait pouvoir identifier ces choses qui ont été faites. Et cela passera à la prochaine équipe de révision.

Il faudrait mettre en place un mécanisme avant le départ de la prochaine révision, quelque chose comme une évaluation, une auto-évaluation disons, qui pourrait se préoccuper de ce problème.

Si ce dernier bloc peut devenir très important, je pense que cela pourrait satisfaire votre commentaire.

STEVE CROCKER:

Oui, la première partie de votre question avait des parties différentes, c’était une très bonne question. Ce que j’ai entendu, comment savons-nous que les choses ont été mises en œuvre? Et aussi ce qui est plus important, c’est comment cela a eu l’effet attendu? Et il y avait une troisième partie aussi qui traite du temps, du délai que cela a pris pour le faire et comment est-ce que cela correspond au processus de révision?



Tout cela résonne avec nous. La première partie: est ce que les choses ont été mises en œuvre? C'est ce dont Ray a parlé. La raison pour laquelle la « tape? » 8 existe, et comme vous l'avez entendu, il y a eu des déclarations qui ont été faites et on nous a dit que les recommandations ont pas été mises en place du RTR2. Il y a un texte explicite là-dessus.

Et la plus grosse question c'est est ce que le résultat attendu est donc mis en place? Est ce qu'on a eu le résultat attendu?

Oui, c'est la question qui est toujours là. Est-ce qu'on veut aller? La question du délai, c'est toujours pertinent. Il y a des cycles de trois ans et je peux vous dire qu'il y a beaucoup de discussions pour voir si c'est un peu trop rapide, si on va trop vite? Et qu'on est toujours en mode révision, il n'y a pas de réponses là-dessus, c'est une réponse qui est courante.

JONATHAN ZUCK:

Tout ça c'est de la théorie, j'aimerais bien savoir s'il y a un bouton que pourrait-on pousser? Si les choses peuvent être faites d'une façon plus rigoureuse? L'évaluation des valeurs de mise en œuvre qui se passe sur le chemin, on peut voir s'il pourrait y avoir des changements dans la stratégie, changer la stratégie des commentaires par exemple, est-ce qu'il y a eu des résultats? Je voudrais savoir s'il y a eu des résultats?

C'est quelque chose que vous avez mis en place, le délai de réponse par exemple, il y a une raison pour laquelle ça a été mise en place. Je ne sais pas comment voir si ça a eu l'impact désiré. Steve je crois que vous avez

posé la bonne question. En ce qui s’agit des réponses, les commentaires, ça n’a pas eu le résultat attendu, ça a eu un bon résultat mais, en fait les résultats n’étaient pas exactement ce qu’on attendait.

RAY PLZAK:

Oui, on a demandé à avoir plus de délais en temps que les révisions, le temps passé à faire la révision, l’évaluation, apporter une recommandation. Et ensuite, la deuxième partie c’est de mettre en place ces recommandations et de s’occuper des résultats, de traiter les résultats, et la troisième part c’est de mettre les choses en œuvre.

Et, on n’a pas eu assez de temps, pour obtenir assez d’expérience jusqu’à présent. Peut-être qu’on devrait y donner plus de temps, la période de temps après l’implémentation, que ce soit de mettre, que tout cela passe par exemple à travers vos études de budget. On a besoin de passer du temps à mettre les choses en place. Et il faut faire une analyse des résultats comme vous le dites. Et comme Steve le disait, est ce qu’il y a eu ce résultat attendu? Est ce qu’il y a eu des conséquences? Est-ce que cela a endommagé un autre processus? On a besoin d’avoir du temps et l’expérience d’analyser ces résultats.

Donc, je peux vous dire que dans le comité, ce sont des facteurs que nous observons, et nous pensons mettre en place cela dans le processus de révision.

Oui Jonathan, j’apprécie votre réponse. Je sais qu’il faut beaucoup de temps pour faire cette portion de ... Et après nous donc, je comprends

que nous comprendrons mieux. J’aime bien que le côté théorie devienne pratique.

SEBASTIEN BACHOLLET:

Oui, je voudrais parler de la période de commentaire. Depuis les débuts de cette recommandation ATRT1, nous n’avons pas vraiment répondu aux besoins de la communauté avec ce genre de commentaire de la part de la communauté, pour des raisons techniques nous avons dû séparer les deux, c’est parce que nous voulions faire ce qui nous avait été demandé.

Mais, cela fonctionne d’un côté technique. J’espère que nous allons pouvoir faire cela très vite parce que l’équipe de révision de l’ATR2 nous dit encore qu’il faut que nous allions de l’avant, que nous résolvons ce problème.

Nous allons trouver une meilleure solution qui correspondra mieux avec les besoins de la communauté.

JONATHAN ZUCK:

Je partage votre espérance disons, et je vous dis merci.

MARILYN CADE:

Je vais commencer mon commentaire en parlant du comité de stratégies, du président qui a travaillé pendant trois ans, de ce qui a contribué à l’affirmation d’engagement. Utiliser donc un « ? » d’analogie, comment est-ce qu’une révision puisse évoluer en disant...



Je pense que nous avons besoin de reconsidérer un peu les choses. Comment fournir... je sais que Jonathan a fait des commentaires pertinents là-dessus, comment enlever un petit peu les problèmes vis-à-vis de la communauté et de rendre les choses plus faciles? Est-ce que c’est ce qui s’est passé entre le 1 et le 2?

Les décisions ont été prises d’une façon logique par les deux personnes qui étaient en charge. Il y a eu des impacts négatifs sur nous dans la communauté, mais peut-être d’une façon invisible disons.

Dans le 2 par exemple, nous n’avons pas eu les mêmes problèmes. La chambre a eu le droit d’avoir un représentant. Le coût, la taille du groupe est donc trop importante. Mais les conséquences attendues de cela, c’est plus difficile sur la personne qui est représentant dans la chambre. Je sais que nous sommes transcrits, mais je pense, entre une partie particulière du GNSO, il y a une personne qui doit maintenant avoir un groupe de communauté beaucoup plus divers, que ces personnes soient informées, et qui fait aussi son travail journalier, et fait son travail en étant active dans un « ? » particulier. La décision de faire cela a eu une autre conséquence inattendue. C’est que cela a apporté un poids plus important.

Pour vous ça n’a peut-être pas de conséquence, mais ce que je dis, moi en tant qu’organisation ascendante, nous avons besoin de champions qui participent dans les révisions, qui puissent être champions et ramener ça vers leur communauté pour pouvoir le faire plus facilement et plus efficacement.

Donc, avoir des gens qui fassent parti de l’équipe de révision, d’endroits différents de la communauté, cela rajouterait seulement quatre ou cinq personnes au plus et moi venant du monde à but lucratif et non-lucratif dans mon historique, je peux vous dire que ça vous donnera une meilleure façon d’être compris et de voir quels sont les besoins.

Je sais que ça se passe toujours dans les équipes de révisions et je me demande si ça nous amène où nous voulons aller disons. Et le CCWG qui vient juste d’être créé sur la gouvernance de l’Internet a un modèle différent. Nous avons quatre personnes pour les SO, pour les AC. Et la plupart des AC ont accepté la proposition et aussi les SO.

Nous avons limité les chiffres pour n’avoir que deux personnes, mais je pense que nous pourrions changer les choses et avoir deux étapes de participation de façon à faire face, donc à traiter ce que nous voulons faire dans une communauté beaucoup plus large.

L’autre défi, si nous limitons le nombre de participants de l’équipe de révision trop, nous allons manquer cette diversité géographique et maintenant j’ai aussi parlé du deuxième paragraphe.

Le lien direct avec les initiatives que la communauté, pas ICANN mais les communautés de l’ICANN, pour construire et renforcer la participation de leur communauté et être capable de participer au niveau local et aussi activement au niveau de l’ICANN.

Les groupes business ont des programmes leadership qui ont décidé d’apporter des leaders divers qui continueront à travailler dans leurs régions mais qui sont aussi très actifs au niveau de l’ICANN. Nous



essayons de croire la diversité, toutes les communautés d’ICANN le font.

Et je pense que nous devons penser au lien entre nos initiatives, renforcer la diversité d’ICANN et de créer aussi, de voir à long terme que les gens assis puissent devenir des leaders et être actifs dans le processus de révision ; amener assez d’expérience pour savoir qu’ils vont faire une contribution active, et que leurs communautés vont les soutenir.

La communication sur le processus de révision est telle que, peut-être que le nouveau site va arranger les choses. Mais je pense que nous n’avons pas encore appris à parler, à communiquer en termes très informatifs, qui sont très faciles à comprendre vis-à-vis de l’audience qui est assez diverse, ces gens qui doivent les lire et digérer ces termes.

Quand je faisais partie d’une corporation très importante, nous avions des règlements et des nombres de pages que nous pouvions distribuer. Et je pense que nous ne l’avons pas encore compris comment utiliser les couches de communication, les matériels de couches de communication, c’est-à-dire, des choses qui seraient plus faciles à comprendre, qui seraient bien expliquées.

Nous faisons des progrès. Mais jusqu’à présent le processus de révision et ses implications ne sont pas liés au travail journalier que nous faisons ici.

Je pense que c’est aussi difficile que chacun d’entre nous de pouvoir comprendre que ce que nous faisons est incorporé dans les



changements et les agissements de l'organisation. Et c'est quelque chose que nous devrions traiter.

Nous disons des choses au micro public, et nous supposons que ce sont des commentaires publics. Mais en fait dans les résumés des commentaires publics, souvent ce sont seulement des commentaires écrits qui sont là. Donc si les gens choisissent de faire des commentaires publics au micro, il n'est pas toujours clair pour nous que ces commentaires deviennent des commentaires légitimes. Pour beaucoup d'entre nous, ces commentaires sont des déclarations. C'est une carence difficile, j'espère que nous allons pouvoir la régler.

STEVE CROCKER:

Merci je vais faire un commentaire sur les choses multiples dont vous avez parlé. J'ai très bien écouté ce que vous avez dit, et si j'ai bien compris, il y avait trois parties dans votre discours. La dernière partie dont vous avez parlé: comment traitons-nous les commentaires qui sont oraux, je pense que nous avons du travail à faire de ce côté-là. Je n'ai rien de profond à dire là-dessus en ce moment. Mais c'est un point important et nous allons examiner cela.

Deuxième partie dont vous parliez, on parlait de la clarté de nos communications qui sortent du processus de révision, et aussi donc, les résultats et ainsi de suite. Je pense que c'est très important, je suppose que nous n'en sommes pas où nous devrions en être, et il y a trop de papiers, d'écrits, il faudrait qu'il y ait quelque chose, une augmentation détaillée. C'est un travail qui est en plein progrès. Il y a des choses à faire mais ça va mieux, il y a des choses à faire.

Ce dont vous avez parlé au départ avait à voir avec le processus de sélection, et, pour le bénéfice de tous les autres, je sais que Marilyn est au courant, les règlements qui sont mis en place, c'est le président du GAC et le président du groupe de conseil Heather Dryden et moi-même sommes responsables pour la sélection des comités, et de former donc ces comités.

Il y avait deux méthodes de voix pour les gens de faire leur candidature à travers les SO et les AC, et aussi je me souviens plus du terme, c'était des contributeurs indépendants. Nous étions très conscients de tous les problèmes dont vous avez parlé: représentation juste des segments différents, représentation géographique etc.

L'historique de ce que vous aviez fait auparavant a été pris en compte. Nous étions si conscients du degré de liberté que nous avions quand il s'agit du processus de sélection, et les règlements auxquels nous devons adhérer, nous avions quand même un peu de flexibilité.

Vous avez souligné l'impact sur les gens qui font le travail et vous avez souligné l'impact sur les communautés qui étaient ou qui n'étaient pas représentées.

Tout cela est très important et surtout la dynamique du groupe qui doit travailler ensemble et faire beaucoup de travail. Changer les chiffres, je crois que nous avons 16 si je me souviens bien à 20.

Ce n'est pas un petit changement. Les dynamiques des groupes de travail bien compris, bien étudiés, ces activités sont bien étudiées et les chiffres sont plus sensibles qu'ils n'en ont l'air. C'est vraiment un



élément important, et on ne doit pas traiter ça de façon cavalière. Si on doit ajouter des gens, cela coûtera cher, il y aura un coût à cela. Que l’on soit d’accord ou pas, je veux dire que c’était une inquiétude importante pour nous.

Et la deuxième chose à laquelle vous pensiez, c’est très pertinent ce que vous avez dit: de quel équilibre a-t-on besoin? Nous pensons que pour cette révision, je vais prendre une responsabilité personnelle dans ce cas, pour cette révision, l’ensemble des choses qui sont liées aux gouvernements, et comment ils vont participer, représenter, était donc un point de concentration important dans ce processus.

Vous pouvez être d’accord ou pas là-dessus, mais je vais vous dire que c’était une inquiétude. C’était les choses qui ont un peu formé notre choix d’une certaine manière.

On ne parle pas en code ici, mais les problèmes, les inquiétudes qui concernent tous, il y avait quatre candidats pour le comité qui avaient été proposés par le GNSO et nous en avons sélectionné deux et pas quatre. Et c’était une réduction vis-à-vis de la révision précédente, je pense que j’ai les bons chiffres, oui.

Nous n’avions pas fait cela, nous n’avions pas de préjudice, nous n’avons pas fait ça cavalièrement non plus. Je peux vous dire que ... donc, des étapes dans notre processus ; nous avons gardé des gens que nous avons sélectionné, et nous avons vu comment ils étaient experts, est-ce qu’il connaissait la profondeur des connaissances, ainsi que leurs capacités etc.

Nous avons choisi donc de bons candidats, très forts candidats en GNSO. Donc ce n’était pas sans ... nous n’avons pas pensé aux capacités. Nous avons vu, nous avons assuré que les inquiétudes, « les sceaux? » ont été suivis.

Une fois sélectionné, je pense que l’équipe de révision devrait fonctionner en tant qu’équipe de révision et pas un ensemble de représentants qui font des allers retours avec les idées vis-à-vis de la communauté etc.

Il doit y avoir un but unifié. Ce n’est pas... ni équilibrage d’intérêts investis. Au moins j’espère que vous comprendrez que nous avons bien écouté ce que vous avez dit, que notre processus était différent de ce que vous aviez en tête. Vous n’êtes pas forcément d’accord, mais ces idées ne sont pas traitées de manière cavalière.

MARILYN CADE:

Oui j’ai noté un mot qui est dans votre présentation, c’est le mot conversation. Et la raison pour laquelle je souligne ce mot, vous avez eu un commentaire de réponse à un point que j’ai fait. Et je voulais vraiment souligner que j’apprécie cela.

Il n’y a pas eu assez de conversations cette semaine, de la part de beaucoup de personnes. Il y a eu des déclarations faites, je ne pense pas que c’est ce que vous venez de faire, je vous remercie pour cela.

Je voudrais répondre de façon rapide. Moi aussi je pense très fortement, je devrais vous dire que j’ai la formation professionnelle là-

dessus. Je connais beaucoup de choses sur ces dynamiques. Je connais beaucoup ce travail. Il faut supporter, soutenir les groupes.

Ce que je vois ici, c'est que nous pensons trop à nos historiques techniques souvent et nous sommes à un endroit où nous devons aller vers une expansion très large de participation.

Ce n'est pas une critique, j'essaie de comprendre moi-même et de penser comment nous avons fait la structure de ces groupes et si cela va fonctionner pour que nous soyons légitimes.

Donc, c'est pour ça que j'ai fait un commentaire peut être qui pourra prendre deux étapes, c'est-à-dire que c'est l'effet halo. Vous avez raison, une fois que vous êtes parti, vous êtes élu au bureau, au conseil du directeur ou à une équipe de révision. Vous êtes là pour un grand, vous avez un but assez large. Mais vous représentez la communauté dans ce rôle, et vous devez apporter une espèce de crédibilité quand vous regardez ce groupe, pas cette personne... Vous devez avoir une idée qu'il y a quelqu'un dans ce groupe qui ait l'expérience d'où vous venez.

C'est là le point que je voulais faire, plus qu'autre chose, je ne l'ai pas suggéré qu'il revienne, fasse des rapports. C'est pour ça que votre commentaire est lié à mon commentaire sur les matériaux de communication qui doivent être améliorés parce que maintenant, il y a peut-être une carence à ce sujet, si nous n'avons pas des communications mises à jour qui sont faciles à comprendre.

STEVE CROCKER:

Merci.

RAY PLZAK:

Ray Plzak au micro. Marilyn, j’aimerais revenir sur un des derniers points que tu as évoqué. Ce qui se passe avec tous les commentaires publics et s’ils sont finalement pris en compte ou pas. Oui ça prendrait beaucoup de ... C’est quelque chose qu’on fait, mais ça prendrait beaucoup de temps de le faire, et il faut mieux mettre à profit notre temps.

MARILYN CADE:

Marilyn au micro. Très rapidement, j’ai une réponse: essayons de le faire au moins. Dites à ceux qui font des commentaires publics que la seule manière de s’assurer que leurs commentaires sont intégrés, c’est d’en faire un résumé d’une page ou deux. Si les gens qui s’adressent au micro, qui prennent la parole au micro pensent que leurs commentaires publics vont être pris en compte, alors ça ne va forcément pas être le cas. On peut envisager une autre approche sous forme de commentaires par écrits. Merci.

RAY PLZAK:

Merci d’avoir complété mon intervention.

PARTICIPATION:

Bonjour, Alice Jensen, j’ai une question sur la progression des matrices. Quand pensez-vous que cela va être mis en place, étant donné le nombre de projets pour cette année. Je me demande comment le conseil d’administration va suivre ces recommandations sur la concurrence par rapport à la chaîne de valeur.



STEVE CROCKER: Oui, je n’ai pas de réponse rapide là-dessus.

SEBASTIEN BACHOLLET: Sébastien au micro. Il y a un document actuellement qui est soumis au conseil d’administration pour discussion, pour cette semaine pour avancer. Il y a une demande du groupe de travail intercommunautaire entre le groupe de travail du GNSO et de l’ALAC, je ne sais pas combien d’organisations en font parties, mais en tout cas c’est géré par le GNSO, et on a demandé au conseil d’administration d’envisager une matrice pour s’en charger aussi vite que possible.

Donc, c’est quelque chose que le conseil d’administration ait saisi. Ensuite, le calendrier doit être respecté pour être prêt d’ici un an, pour commencer la révision du nouveau GTLD.

Donc, peut être que le co-président de ce groupe de travail peut le dire parce que vous êtes en train de faire ce travail aujourd’hui. Oui, Je ne sais pas si c’est bon ou pas, mais pour répondre à la question que nous avons eue à distance, nous sommes en cours, d’étape de mise en œuvre, qui est en train de voir comment mettre en place les matrices recommandées par le GNSO et l’ALAC à l’origine.

Donc il y a une analyse co-bénéfice, mais ce qui va se passer à court terme, c’est qu’on va faire des recommandations au conseil d’administration, une évaluation des données, il a été onéreux d’ailleurs de les connecter, et les faits ça c’est sûr, et quelles sont les matrices qui ont été nécessaires, et qu’on ne les perde pas.

Beaucoup des matrices ont été découvertes grâce à une révision historique. Donc on a demandé au conseil d’administration d’approuver la collecte qui avait été faite et dire que si on ne les collecte pas maintenant, alors elles ne seront plus valables au moment de la révision.

Donc, une fois que ce processus qui consiste à déterminer le rapport co-bénéfice de ces différentes matrices, l’étape suivante c’est de s’assurer que les données sont en place pour que l’équipe de révision ensuite puisse les utiliser.

STEVE CROCKER:

Steve Crocker au micro. Oui, tout le processus de lancement de la quatrième révision au titre de l’affirmation d’engagement a bien souligné les choix qui ont pris. On a besoin de prêter beaucoup d’attention et d’expliquer énormément tout ce qui tourne autour de la communication, Marilyn en a parlé. Et le travail préliminaire auquel vous faites référence est important. Il faut comprendre que le rôle est de contribuer à la structure de ce processus et non pas à ce processus lui-même.

JANICE:

Effectivement, il s’agit de faire des recommandations et de les rendre disponibles.

PAUL FOODY:

Bonjour, un commentaire par rapport à ce qui a été dit sur les commentaires publics. Fadi a dit qu’il allait écrire à tout le monde et répondre à toutes les questions soulevées pendant la période de commentaires publics, pour s’assurer que ces commentaires publics ne tombent pas dans les oubliettes. Donc, je me pose la question: pourquoi avoir soulevé ce problème?

MARTIN BOYLE:

Martin Boyle au Micro. J’ai une série de commentaires que j’aimerais faire. Mais d’abord, j’aimerais dire que tout ce processus est extrêmement important et va devenir de plus en plus important à mesure que l’ICANN suit la voie de l’augmentation de la mondialisation.

Et dans une certaine mesure, je pense que cela signifie qu’il nous faut penser à l’utilité de ce processus pour démontrer non seulement la transparence aux yeux de la communauté et du monde entier, mais également la responsabilité vis-à-vis du monde externe.

Je crois qu’il y a deux choses spécifiques que l’ATRT doit faire: l’une concerne l’amélioration des processus de l’ICANN pour s’assurer que ces processus sont transparents et efficaces, et qu’ils répondent à des besoins plus larges ; et l’autre consiste à voir dans quelle mesure l’ICANN est responsable par rapport aux besoins du monde externe.

Et cela à mes yeux revient à identifier quels sont les besoins du monde externe. Et là, on a besoin de matrices.

Et ensuite, il faut essayer de voir si l’ICANN est en train de répondre à ces besoins en termes d’opérations. Et c’est en raison de cette



deuxième nécessité que je suis un peu préoccupé d’entendre cette suggestion qui consiste à dire que cette période de trois ans est trop courte entre les cycles, parce qu’il doit y avoir un rapport régulier de la part de l’ICANN par rapport à ce qu’il fait et de quelle manière il le fait par rapport au monde externe.

Deuxième commentaire qui est associé à la troisième question qui figure ici à l’écran. Je suis sûr que tout le monde suit ce processus, mais ça devient de plus en plus, ça s’apparente de plus en plus à un processus. Et j’ai l’impression qu’il y a eu énormément de bonnes choses qui sont ressorties de l’ATRT1, mais ce qui a manqué, j’essaie d’utiliser des termes assez simples, c’est que le président fasse rapport à la communauté en disant: voilà où nous en sommes arrivés.

Donc nous avons un diagramme. Voilà ce que l’on devait mettre en œuvre, y sommes-nous arrivés? De sorte qu’à chaque réunion, toute la communauté sache l’importance de ces recommandations et puissent voir comment ces recommandations sont mises en œuvre. Et ensuite, on peut voir quelles sont les difficultés et voir quels sont les problèmes qui se sont posés dans leur mise en œuvre, et quels étaient les objectifs escomptés et pourquoi ils n’ont pas été atteints?

STEVE CROCKER:

Steve Crocker au micro. Oui, par rapport à votre commentaire, c’est vraiment la grande question! Par rapport au rapport sur ce que l’on fait et si on en est arrivé, c’est pour cela précisément que j’ai autant insisté sur la structure du processus après les recommandations, c’est justement pour cela qu’on a mis l’accent sur ça. Et on a redoublé



d’efforts sur le rapport des progrès effectués dans la réalisation des objectifs, que ces rapports soient clairs, disponibles régulièrement pour la communauté dans son ensemble.

Il y a une question épineuse que vous avez abordée: la responsabilité de l’ART et de la responsabilité de l’équipe de révision. Vous avez abordé ... Vous avez plutôt utilisé un terme que j’affecte beaucoup, l’efficacité me semble-t-il?

Je pense que ce qui est important ici c’est de dire qu’il est possible d’avoir une organisation qui soit totalement ouverte et transparente, et qui soit responsable, qui soit pourtant inefficace et totalement inutile. Donc ça ne suffit pas d’être responsable et transparent, il faut faire son travail. Il faut faire son travail de manière efficace et en utilisant bien les ressources qui sont à notre disposition. Donc, c’est beaucoup plus complexe que d’être simplement responsable et transparent.

Par rapport à l’ampleur de, la portée de cette équipe de révision, ça implique toute l’organisation. Il y a eu un débat par rapport à cette portée justement, cette ampleur, et il faut le rappeler.

Effectivement on est suivi de près pour voir si on est effectivement en train de faire notre travail, et l’équipe de révision suit ça de très près. C’est justement l’une des choses qui me tient à cœur. Le conseil d’administration est chargé de s’assurer qu’on fait notre travail effectivement et le conseil d’administration est tenu pour responsable s’il n’est pas le cas. Et nous supervisons l’utilisation des ressources, nous supervisons le fait que les engagements soient respectés.

Ce que je veux ici souligner, c’est le lien entre ces idées et la différence subtile qui existe entre l’un et l’autre.

MARTIN BOYLE:

Martin au micro. Oui, merci pour cette réponse très détaillée, je suis d’accord avec vous. C’est un travail qui a plusieurs facettes. Mais je faisais référence spécifiquement aux choses, aux mesures qui nous aideraient à identifier si l’ICANN était en train de bien faire son travail. En d’autres termes si à mesure que l’ICANN devient de plus en plus mondialisé, atteint ses objectifs, et que la communauté peut voir de manière régulière quels sont les résultats du travail de l’ICANN, si ces résultats sont efficaces ou non. Mais, il faut savoir si on se concentre uniquement sur la communauté elle-même ou sur le mandat mondial d’une manière plus générale.

STEVE CROCKER:

Steve au micro. Vous avez l’avantage d’un leadership et de la participation de NOMNET, et il y a beaucoup de gens très expérimentés ici dans la communauté. Et j’aimerais vous livrer une impression par rapport à l’efficacité de l’ICANN par rapport aux besoins de la communauté. J’ai eu une conversation là-dessus, et ça ne doit pas se limiter au mécanisme structurel qu’on a mis en place simplement. Ray.

RAY PLZAK:

Oui, j’aimerais vous livrer également une idée pour vous aider à réfléchir à cette question. Et ça revient à l’idée du fait que l’on a deux processus



de vision: par rapport aux statuts et par rapport à l’affirmation d’engagement, et ces deux processus mesurent deux choses différentes.

En termes de ressources, elles peuvent entrer en concurrence l’une avec l’autre par rapport au temps et à d’autres choses. Donc, l’une des choses qu’il faut faire... D’ailleurs quand je dis ici que Bryan et moi-même avons eu de longues conversations là-dessus, et l’un des documents que j’ai lus, c’est celui de l’ATRT2.

Mais il faut donc trouver une structure, une structure unifiée, et ce faisant, il faut trouver également un processus de responsabilité et de transparence. Et il faut assurer, la viabilité et la fiabilité des responsabilités de l’ICANN.

Il nous faut analyser les différents aspects de l’ICANN, voir les opérations, le processus de développement des politiques, la gouvernance, donc il faut voir cela maintenant et dans un avenir proche parce que la révision consiste à prendre un cliché instantané de l’instant présent, mais également de regarder vers l’avenir. Il faut se concentrer la responsabilité, la transparence, la sécurité et la stabilité. Il faut voir les fonctions et les services qui sont liés au résultat des fonctions de l’IANA.

Il nous faut également regarder les opérations qui ont lieu une fois que les ressources ont été utilisées, donc voir des choses comme les contrats, les services de réclamation pour s’assurer que les choses sont faites.

Egalement, que faisons-nous des informations de transaction parce que sinon personne ne répond à cela. Il faut voir les processus des développements des politiques, il faut s’assurer que les processus utilisés, les fonctions sont bien utilisés. Et il faut voir également ce qui se passe en interne, comment l’ICANN s’autogouverne, les conseils d’administrations et tout le reste, et comment nous participons en externe. Parce que je sais qu’en termes de gouvernance, il y a un rôle de plus en plus large de la gouvernance de l’Internet, et il faut y participer.

La façon dont nous diffusons l’information également et comment nous les publions. Donc, nous concentrer sur ces quatre domaines: les processus, les éléments de ce processus, les résultats de ce processus et les structures, donc les capacités en termes de structures pour garantir qu’on fait ce que l’on fait, qu’on le fait bien et qu’on peut prévoir ce qui va se passer à l’avenir. Et ensuite, voir ce que l’on fait avec les informations qu’on obtient. Parce que la révision consiste à collecter des informations, des données qui donne lieu à des analyses quantitatives, qualitatives. Puis, il faut voir ensuite, analyser ces données, voir les réunions, et du point de vue qualitatif, nous voudrions qu’il y ait une analyse des problèmes à l’origine, ou de l’origine des problèmes plutôt. Et il nous faut voir comment assurer un suivi à tout cela.

Donc voilà toutes les choses que nous devons faire pour faire évoluer et avancer ce système, et essayer d’avoir une idée d’ensemble de tout cela. Parce que parfois on se penche sur certaines choses et on les passe en revue trop rapidement, on les regarde tous les trois ans, on peut parfois le faire en regardant les archives, il y a plusieurs techniques à

notre disposition ; mais il faut s’atteler à la tâche et avancer dans la direction qui a été fixée.

STEVE CROCKER:

Merci. Notre réunion touche à sa fin. Donc, Jonathan, si une personne dans la salle qui n’a pas encore pris la parole souhaite intervenir, elle peut le faire maintenant. Mais sache que notre réunion, donc je le disais, touche à sa fin.

JONATHAN ZUCK:

Merci c’était très bon de pouvoir participer. Je voudrais aller vers une autre discussion, je pense que c’est utile. Il y a un moment, nous devons avoir une vision un peu plus holistique et regarder les fonctions de la révision ATRT en isolation, d’une façon isolée, ce n’est pas assez holistique, vu l’environnement qui a été créé par le NTIA.

J’aimerais recommander que le conseil considère une résolution, et de former un groupe de travail charter disons, qui pourra dresser les demandes du NTIA et de voir quelles sont les réformes qui sont nécessaires et d’essayer d’un peu, de rassembler en termes concrets. L’évolution de cette révision fera partie d’ailleurs de cela, donc c’est un groupe charter comme on le fait avec les autres groupes de travail, pour évaluer l’ampleur et de continuer le travail un peu concret qui devrait commencer à partir de cela, après toutes ses discussions.

STEVE CROCKER:

Merci. Oui je vais attraper donc la chance logique que j'ai maintenant là. Vraiment merci, une session très communicative, cela devrait être ainsi d'ailleurs. Nous allons ainsi clôturer cette session et nous permettre chacun d'entre nous d'aller vers les réunions qui nous attendent.

